



Ligue Occitanie Rugby

NOTE EXPLICATIVE PROTOCOLE COMMOTION

Le protocole commotion cérébrale a été mis en place par la Fédération Française de Rugby depuis plusieurs saisons. Les Ligues Régionales, par délégation de la Fédération Française de Rugby veillent à la bonne application de ce protocole sur leur territoire.

En Occitanie, on comptabilise plus de 700 protocoles commotions déclarés et saisis sur Ovale pour la saison 2024-2025, ce qui représente un nombre conséquent de dossiers et pourtant encore faible par rapport au volume de compétitions, entraînements et pratiques non compétitives dans la région.

Il est important de comprendre que l'utilisation et le respect du protocole commotion s'appliquent à toutes les pratiques du rugby, en et hors compétitions.

Rappel de ce qu'est une commotion cérébrale et des éventuelles conséquences :

Une commotion cérébrale est souvent causée par un choc, une secousse ou une pression sur la tête. Lors d'une commotion, le cerveau se déplace à l'intérieur du crâne pendant l'impact et entraîne des perturbations du fonctionnement normal de ce dernier. Cet événement peut entraîner une série de symptômes tels que les maux de tête, étourdissements, nausées, confusion, trouble de la mémoire, difficultés de concentration, voire une perte de conscience. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement ou après un certain délai et peuvent durer de quelques heures à plusieurs jours.

Il est essentiel de comprendre également, qu'une commotion cérébrale ne laisse pas toujours de signes visibles à l'extérieur, mais peut avoir des effets durables sur la santé cognitive et mentales si elle n'est pas traitée correctement.

Attention, une commotion ne se matérialise pas forcément par un KO !

La mise en place d'un protocole en cas de suspicion de commotion cérébrale a donc pour seul et unique objectif de **garantir la sécurité de tous les licenciés → protocole respecté = pas de séquelles.**

La stricte application de ce protocole, que nous allons détailler ci-dessous, est donc primordiale afin de se prémunir de toute aggravation de l'état de santé des joueurs ou des joueuses concerné(e)s.



Ligue Occitanie Rugby

Le protocole commotion mis en place par la Fédération et par les Ligues Régionales au niveau amateur est totalement différent de celui que l'on trouve en milieu professionnel, aucune comparaison ne peut se faire sur la prise en charge d'un joueur présentant des signes de suspicion de commotion cérébrale.

Rappel du protocole de suspicion de commotion cérébrale :

Le protocole, dans le cadre d'une suspicion de commotion cérébrale peut être mis en place de différentes façons. Un officiel de match, un entraîneur, ou un dirigeant peut-être en mesure de déclarer la suspicion de commotion cérébrale d'un joueur ou d'une joueuse.

Les arbitres, les encadrants techniques des clubs ne sont pas en capacité de juger de la gravité ou de la véracité d'une commotion cérébrale. Il est important de comprendre que le protocole s'applique dans le cadre d'une **suspicion** de commotion cérébrale, et il en va de leur responsabilité morale **et** pénale de faire appliquer ledit protocole.

Lorsque l'arbitre détecte, ou suspecte (ou un officiel de match porte à la connaissance de l'arbitre) « un(des) signe(s) évident(s) de commotion cérébrale », il utilise le carton bleu pour signaler la mise en place du protocole, et ainsi la sortie définitive du joueur.

A l'issue de la rencontre l'arbitre inscrit le carton bleu sur le feuille de match dans l'encart réservé à cet effet. A défaut, il pourra également le mentionner dans le rapport complémentaire en précisant l'incident et la décision prise en conséquence. L'arbitre remplira également la fiche de signalement élaborée par la FFR.

Dans le cas des feuilles de match dématérialisée, si le carton bleu est bien renseigné alors il apparaîtra automatiquement sur la fiche licencié Ovale du joueur. Si le carton bleu ne s'est pas enregistré, ou si l'arbitre souhaite déclarer une suspicion de commotion cérébrale à posteriori alors il pourra également le faire depuis Ovale. L'arbitre devra se connecter et retourner sur sa convocation à la rencontre, dans les actions disponibles il pourra renseigner la suspicion de commotion cérébrale en donnant le plus de précisions possibles concernant l'événement : numéro de rencontre, phase de jeu, prise en charge par les secours ...

Les encadrants techniques des équipes qui détectent ou suspectent des signes de commotion cérébrale peuvent également prendre la décision de sortir définitivement un joueur ou une joueuse de l'aire de jeu.

Les encadrants techniques peuvent aussi signaler une suspicion de commotion cérébrale en complétant la fiche dédiée.

Pour déclarer un protocole commotion d'un joueur, les dirigeants peuvent le faire directement dans l'onglet « commotion » sur la fiche licencié Ovale du joueur concerné. Ils devront alors renseigner le plus de précisions possibles relatives à l'incident : numéro de rencontre, phase de jeu, prise en charge par les secours ...



Ligue Occitanie Rugby

La Commission Médicale Régionale recevra par la suite l'ensemble des documents pour tout type de déclaration de suspicion de commotion. L'aptitude médicale du joueur est alors suspendue automatiquement sur Ovale. Le joueur (la joueuse) doit alors obligatoirement suivre le **programme de reprise du jeu** dès le lendemain de la rencontre, en respectant les délais de repos imposés avant toute reprise des activités sportives.

Rappel des délais de reprise à respecter (Règlement Médical de la FFR, Annexe 4 – Commotion cérébrale dans les compétitions fédérales et régionales)

	Moins de 19 ans	Plus de 19 ans
Le joueur ou la joueuse recommence l'entraînement sans contact au plus tôt le	17 ^{ème} jour	10 ^{ème} jour
Le joueur ou la joueuse recommence l'entraînement avec contact au plus tôt le	18 ^{ème} jour	11 ^{ème} jour
S'il ou elle n'a pas présenté de commotion dans les 12 derniers mois, le joueur ou la joueuse reprend le jeu au plus tôt après le	23 ^{ème} jour	21^{ème} jour
S'il ou elle a présenté une commotion dans les 12 derniers mois, le joueur ou joueuse reprend au plus tôt après le	42 ^{ème} jour	21 ^{ème} jour
S'il ou elle a présenté deux commotions dans les 12 derniers mois, le joueur ou joueuse reprend au plus tôt après le	180 ^{ème} jour	90 ^{ème} jour

Les délais de reprise sont donc liés à l'âge du licencié, et aux antécédents médicaux en commotion cérébrale. Il est primordial de veiller au respect des délais de reprise afin d'assurer la sécurité des joueurs et des joueuses.

Le délai de 21 jours est le délai minimum à respecter dans le cas d'une première suspicion de commotion cérébrale. **Aucun avis médical ne peut permettre de déroger à ce délai** mis en place par le règlement médical de la Fédération Française de Rugby et la Commission Médicale Nationale pour la protection des joueurs et joueuses.

Le règlement Médicale de la Fédération, Annexe 4 sur la commotion cérébrale dans les compétitions fédérales et régionales précise dans des cas spécifiques les délais et les conditions de reprise, comme par exemple lorsqu'il s'agit d'une troisième commotion (ou après une deuxième commotion chez un joueur de moins de 19 ans). La Commission Médicale Régionale demande aux encadrants, dirigeants, responsables légaux de regarder attentivement les règlements médicaux de la fédération.

Les commotions cérébrales qui ne sont pas traitées comme demandé peuvent avoir de lourdes conséquences pour les joueurs/joueuses, des blessures permanentes ou des effets à long termes impactant leur santé mentale et/ou physique.



Ligue Occitanie Rugby

Pour reprendre le rugby en compétition, les joueurs doivent respecter le délai imposé de 21 jours **et** renvoyer à la Commission Médicale Régionales les documents de reprise dûment complétés et signés par le médecin (cf. documents « Formulaire diagnostic commotion cérébrale retour au jeu pour joueur(se) de +19ans (ou -19ans) » et « Auto-questionnaire des symptômes de commotion cérébrale »). Dans le cas d'une deuxième commotion cérébrale, pour les niveaux séniors, une consultation chez un neurologue ou un médecin spécialisé en commotion est obligatoire.

Tous les documents doivent être transmis **en PDF** par mail à l'adresse suivante : commotion@occitanie-ffr.fr.

Le joueur ou la joueuse sera alors requalifié par la Commission Médicale Régionale après réception et étude du dossier.

Attention : les documents doivent être transmis au plus tard le Vendredi à 12h, tout document reçu au-delà ne sera traité qu'en début de semaine suivante, et aucune requalification pour le week-end à venir ne pourra être validée en dehors du respect de cette procédure.

Les scanners ne font pas partie des documents nécessaires pour la reprise après suspicion de commotion cérébrale. Les commotions cérébrales causent des perturbations qui ne se détectent pas sur un scanner dans l'immédiat, ainsi les scanners peuvent être utilisés dans le futur mais ne sont d'aucune utilité dans la plupart des cas.

Pour les pratiques non compétitives, aucun délai n'est imposé par le règlement médical de la fédération, cependant les conséquences d'une commotion cérébrale restent les mêmes. La gravité de ces chocs ne doit pas être minimisée lorsqu'elle apparaît dans un cadre d'entraînement ou de pratique loisir. Ainsi, il est important d'appliquer avec rigueur le protocole dans ces cas précis. Au-delà des performances sportives des clubs, les encadrants et dirigeants doivent prendre la mesure des conséquences éventuelles des commotions cérébrales.

Les clubs, et entraîneur sont tenus pour responsables des éventuelles conséquences de telles commotions cérébrales. Dans des cas graves, des poursuites juridiques peuvent être engagées à l'encontre de ces derniers.

Les clubs doivent se montrer proactifs et investis pour assurer la sécurité de leurs joueurs (joueuses) en respectant le protocole commotion cérébrale mis en place par la Fédération Française de Rugby et la Ligue Occitanie de Rugby. Ils jouent un rôle essentiel dans la protection de la santé des licenciés.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter **l'Annexe 4 du règlement médical de la Fédération**, consacrée aux protocoles commotion.



Ligue Occitanie Rugby

Pour toute questions médicales relatives aux commotions cérébrales, vous pouvez contacter le Docteur GALOUYE (commotion@occitanie-ffr.fr) ou le Docteur POUS (j.pous@occitanie-ffr.fr), médecins régionaux, qui sauront vous apporter des précisions. Merci de contacter également ces personnes dans les cas graves de commotion cérébrale, qui prendront le relais pour vous rediriger si nécessaire vers le référent des commotions au niveau de la fédération.

Pour toute question sur le traitement administratif de vos dossiers vous pouvez adresser un mail à l'adresse commotion@occitanie-ffr.fr ou contacter le 07 57 60 90 55.